Comment faire un stage chez SCANI ? (Vu par les stagiaires)

SCANI fabrique depuis 2012 un Internet coopératif non marchand, rassemblant particuliers, entreprises et autres collectivités de l'Yonne.

Elle a pour but de couvrir les zones blanches du département en prolongeant le réseau déjà existant, et ce, en respectant une charte éthique et une charte technique. SCANI ne cherche pas à faire du profit mais à rendre Internet accessible à tous. Internet ayant pris une place majeure dans la société, y avoir accès devrait être un droit tel que l'eau et non un privilège.

Chaque utilisateur est co-propriétaire du réseau créé par la coopérative, et peut donc exprimer ses opinions et participer aux décisions. Aucun engagement n'est demandé, chaque coopérateur est libre de partir quand il le désire.

Des réunions sont organisées chaque mois, afin de faire un point sur les évolutions des projets, sur des propositions d'autres collectivités, ou encore pour débattre sur des choix important pour l'avenir de la coopérative, alors exprimez-vous ! Avoir plusieurs points de vue est toujours plus enrichissant ! Nous avons participé à l'une de ces réunions, et nous pouvons affirmer que nous sommes écoutés et que nos opinions sont prises en compte par les autres membres.

L'ambiance est toujours bon enfant, alors ne vous inquiétez pas si vous vous trouvez "bizarre", certains seront bien plus bizarres que vous, nous pouvons vous l'assurer. Nous le sommes tous à notre manière. Tout le monde se tutoie et s'appelle par son prénom (ou surnom). Il n'y a aucune hiérarchie, ce qui rend le travail en équipe beaucoup plus agréable ! Cela peut vous paraître bizarre de tutoyer votre maître de stage ou les autres membres de la coopérative mais cela permet une meilleure intégration au groupe. Si vous ne comprenez pas quelque chose, dites-le, les autres membres seront ravis de vous aider à avoir les idées plus claires !

En 2017, SCANI a calculé que le temps passé dans la coopérative était à plus de 70% bénévole ! Étant une coopérative, SCANI s'appuie sur le volontariat de ses coopérateurs. Si vous le désirez, il vous est possible de passer quelques jours avec l'équipe afin de vous faire une idée du travail des coopérateurs avant de décider d'y faire votre stage. À l'issue de celui-ci, il vous sera toujours possible d'accorder du temps à SCANI si vous adhérez au projet, que ce soit pour le suivi des

projets que vous avez menés ou pour en découvrir de nouveaux !

Vous avez peu de maîtrise dans notre domaine ? Voir pas du tout ?

Chez SCANI, l'important est de s'intéresser à ce qu'on fait ! Vous acquerrez des compétences diverses et variées, que ce soit manuelles ou intellectuelles : développement, configuration, recherche, situation sur le terrain, réactivité, interaction sociale. Toutes ces compétences sauront bien fournir votre CV !

Un stage chez SCANI aura pour but de vous faire découvrir de nouvelles choses.

Nous apprenons autant qu'ailleurs à travailler en autonomie, nous sommes encadrés lors des manipulations et conseillés si besoin.

Vous pouvez apportez vos propres connaissances, nous avons nous mêmes pu mettre en œuvre des connaissances déjà acquises au profit de SCANI. Votre envie et votre motivation seront très appréciées !

Vous devrez devenir membre de SCANI. Pour cela, il vous faut souscrire au moins une part à la coopérative.

Chaque coopérateur est co-propriétaire du réseau. En souscrivant cette part, vous achetez « un morceau » de SCANI. Et peu importe le nombre de part de chacun, tout le monde possède le même poids lors des votes. Même si un coopérateur possède 50 parts de plus que vous, vous êtes tout autant en droit d’exprimer vos opinions que lui, et surtout l’opinion que vous exprimez a autant de poids que la sienne.

Avant le stage, vous devrez vous documenter un maximum sur la coopérative ! Cela pourra améliorer votre compréhension vis-à-vis de son fonctionnement, et sûrement susciter d'autres questions auxquelles on vous répondra avec plaisir.

Pour tout vous dire, venir vous intéresser à SCANI bien avant votre stage en venant au local et en participant à la vie de la coopérative serait une bonne idée ! Les actifs de SCANI ne savent pas dire "oui" ou "non" pour un stage sans vous avoir vu œuvrer au moins un peu.

On vient pour le plaisir de travailler et découvrir ; il faut apprécier ce que vous faites, alors n'hésitez pas à proposer vos idées ou bien demander les projets réalisables ou irréalisables ! Cela évitera de tâtonner dans des projets que vous trouvez inintéressants.

La communication est la clé de la coopérative ! Nous avons eu la chance de pouvoir communiquer avec notre maître de stage avant de commencer notre aventure au sein de SCANI. Ce qui nous a permis d'avoir un sujet de stage qui convenait à nos attentes et nos capacités tout en nous apportant de nouvelles choses, de ce fait nous avons pu commencer dès notre arrivée et ne pas perdre de temps à en chercher un. En tant que stagiaire nous recevons une gratification si nous effectuons un stage de plus de 308 heures.

Les horaires sont plus ou moins flexibles selon les missions du jour. Les jours d'installations, nous nous mettons d'accord sur une heure et un lieu où se rejoindre afin d'être à l'heure pour le début des hostilités.

Il est préférable d'amener votre ordinateur portable pour ce stage. Nous avons été formé à l'utilisation de plusieurs logiciels, vous serez peut-être les prochains !

Vous avez encore des appréhensions ? Tout n'est pas clair ? N'hésitez pas à contacter SCANI ou à venir lors des permanences le mardi, il sera répondu à toutes vos questions !

Cette documentation a été écrite par des **stagiaires de SCANI**, tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Révision #3
Créé 2019-06-11 08:12:07 UTC par Bruno Spiquel
Mis à jour 2020-08-18 09:28:22 UTC par Bruno Spiquel